

AU MÉPRIS DES DEUX RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU ET DES INJONCTIONS DE LA CI
**L'ENTITÉ SIONISTE POURSUIT
SON AGRESSION GÉNOCIDAIRE À GHAZA**

Page 13

ATHLÉTISME

**L'ALGÉRIEN BILAL
TABTI QUALIFIÉ
AUX JO DE PARIS**

Page 14

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5052 | Lundi 8 juillet 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MASSACRE DE ANNABA

**LE PROCUREUR
RÉVÈLE LES DÉTAILS
MACABRES DU CRIME**

Page 5

SELON LE CONSTAT DE LA BANQUE MONDIALE

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE EN NETTE AMÉLIORATION

Page 3



SEAL

**COUPURE D'EAU
DANS 19 COMMUNES**

Page 16



**AADL 3 : RAISONS DES BUGS,
NOMBRE D'INSCRITS...**

**LE MINISTRE APPORTE
DES PRÉCISIONS !**

Page 5



26

juillet est le début
des ventes en soldes
de la période
estivale.

21

morts en 48 heures
dans des accidents
de la route.

11

nouveaux forages
mis en fonction
à Blida.

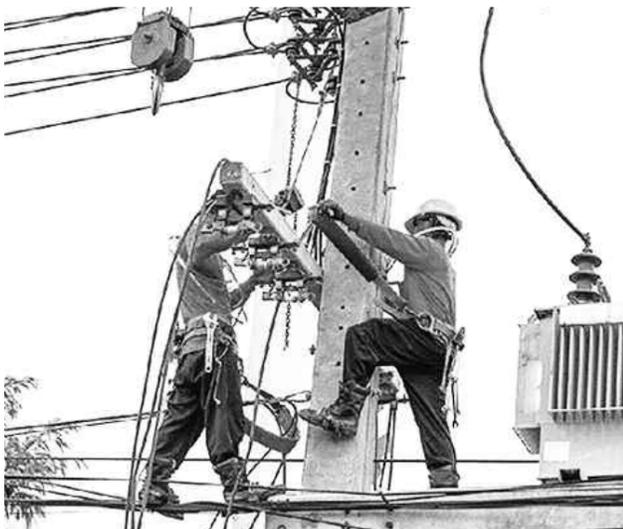
Fluctuation de l'approvisionnement en eau potable des communes d'Alger et de Tipasa

L'Algérienne des eaux de Tipasa a programmé, à partir de ce lundi et jusqu'au mercredi 10 juillet, des travaux d'entretien réguliers de l'usine de dessalement d'eau de mer de Fouka, ce qui entraînera une baisse de la production de 40.000 m³ pendant cette période.

Le communiqué explique que les travaux entraîneront des perturbations dans le programme de distribution au niveau des communes suivantes de la wilaya d'Alger : Nouvelle ville de Sidi Abdallah, Staoueli, Ain El Benian, Chéraga (Cité des 602 logements les Dunes et Bouchaoui El Bahri), Mahelma, Zéralda, Souidania (Belouta) et Hammamet. Dans la wilaya de Tipasa, ce sont les communes de Koléa, Douaouda, Fouka, Hataatba, Chaïba, Bousmail, Aïn-Tagourait, Bouharoun, Khemisti, Sidi Rached et Tipasa qui seront affectées.



Souk-Ahras : Sonelgaz raccorde les zones d'ombre



La direction de la Sonelgaz de Souk-Ahras met les bouchées doubles pour que les habitants des zones d'ombre puissent passer un été sans coupures. A cet effet, elle a débloqué une enveloppe financière de plus de 88,392 millions de dinars algériens.

Cet important budget servira à achever l'installation et la mise en service d'un programme de douze transformateurs électriques. Ces derniers couvriront un réseau de plus de 18 kilomètres à travers plusieurs régions et zones de la wilaya. La responsable de la cellule de communication Sihem Benaïcha a souligné que ces mesures sont entreprises dans le cadre du renforcement du réseau électrique, afin d'anticiper les coupures de courant et les imprévus de la saison estivale 2024. Une attention particulière est accordée au village Tajalt Mdaourouche, lotissement ZAK 2 à Souk-Ahras, Machta Guenira et les zones d'ombre de Ragouba, Aïn-Dalia, Henancha, etc. Ces projets visent, entre autres, la sécurité des citoyens surtout pendant la nuit. En matière d'électrification, la wilaya de Souk-Ahras est à plus de 98%.

Coopération algéro-égyptienne : Nécessité de réactiver la haute commission mixte

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a eu, ce samedi, un échange téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration de la République arabe d'Égypte, Badr Abdel Ati. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, Ahmed Attaf a renouvelé ses sincères félicitations à son homologue égyptien pour sa récente nomination à la tête de la diplomatie de son pays, et a examiné avec lui les moyens de renforcer les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères à différents niveaux, en application des hautes directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi. A cet égard, les deux parties ont souligné l'importance de consolider la coopération et le partenariat dans les domaines économiques au vu des énormes potentialités des deux pays, et ont convenu de la nécessité d'activer la haute commission mixte en décidant de la tenue de sa prochaine réunion dans les plus brefs délais. Ils ont également convenu de renforcer la coordination sur les questions les plus importantes aux niveaux arabe et africain, en particulier la question palestinienne, la situation en Libye et la région sahélo-saharienne.

D
i
x
i
t

**Mustapha Yahi,
secrétaire général du RND :**

« La présidentielle est une
occasion de répondre aux
détracteurs. »

Une mousse du désert pourrait-elle faire émerger la vie sur Mars ?

Syntrichia Caninervis, une mousse capable de survivre dans des conditions extrêmes sur Terre, pourrait avoir la capacité de survivre à un séjour sur la planète Mars d'après plusieurs recherches scientifiques sur le sujet. Selon des scientifiques, Syntrichia Caninervis, un type de mousse poussant dans certaines régions au climat extrême sur la Terre serait capable de résister sur la planète Mars.

Une mousse extrêmement résistante

La mousse Syntrichia Caninervis est ce que les scientifiques appellent une mousse du désert. Après que celle-ci ait été longuement étudiée, on sait aujourd'hui qu'elle est capable de tolérer des conditions extrêmes de sécheresse, se retrouvant par exemple dans le désert d'Atacama en Amérique du Sud, la région la plus aride du monde. Conscients de son potentiel, les chercheurs de l'Académie des sciences de la Chine sont toutefois allés un peu plus loin. Ceux-ci ont en effet annoncé que Syntrichia Caninervis était également capable de survivre à des températures allant jusqu'à -196°C et à des niveaux élevés de rayonnement gamma. Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont en effet stocké les plantes dans un congélateur à -80°C pendant 3 et 5 ans ainsi que dans un réservoir d'azote liquide à -196°C durant 15 et 30 jours. Dans chacune de ces situations, les plantes se sont régénérées lorsqu'elles ont été décongelées. La plante a également été soumise à des rayonnements gamma à une dose suffisante pour tuer la plupart des autres végétaux sur Terre. Des doses de 500 grays (Gy) semblaient même favoriser la croissance de Syntrichia Caninervis selon les expériences. En comparaison, une dose de 50 Gy est suffisante pour engendrer de graves convulsions et la mort chez l'Homme.

Serait-elle capable de résister sur la planète Mars ?

Cette exposition à un froid extrême et à d'importantes doses de rayons gamma n'est pas anodine car elle simule en partie le climat régnant sur la planète Mars, à savoir d'importantes variations de températures et des rayonnements UV importants. Mais Syntrichia Caninervis serait-elle capable de vraiment résister sur la planète rouge ?

Pour tenter de répondre à cette question, les chercheurs ont testé ces mousses sous un environnement martien simulé : un air composé à 95% de CO₂, des températures variant entre -60 et +20°C, d'importants niveaux de rayonnement UV et une faible pression atmosphérique. Les résultats de l'expérience furent édifiants car 100% des plantes se sont régénérées dans les 30 jours après avoir été soumises à ces conditions sur une période de 1 à 7 jours !

Techniquement donc, cette mousse du désert serait capable de résister au climat martien au moins pendant un cours laps de temps. Toutefois, cela ne veut pas forcément dire que cette plante pourra véritablement s'y épanouir si elle était envoyée directement sur la surface de Mars, rappelons quand même que Syntrichia Caninervis a en effet eu besoin de se régénérer (grâce à l'ajout d'une petite quantité d'eau) après toutes ces expériences.

D'autres études sur cette mousse du désert doivent être menées dans le futur pour approfondir nos connaissances sur cet organisme si spécial. Néanmoins, les chercheurs ont démontré de par leurs recherches le grand potentiel de la Syntrichia caninervis en tant que plante pionnière pouvant peut-être un jour croître sur Mars.

SELON LE CONSTAT DE LA BANQUE MONDIALE

L'économie algérienne en nette amélioration

L'Algérie vient de bénéficier d'un nouveau classement économique. La Banque mondiale vient de situer l'Algérie comme pays à revenu intermédiaire à tranche supérieure. Ce qui indique déjà que l'Algérie a réussi son challenge de réforme et d'amélioration économique.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Parmi les critères retenus dans ce classement, il y a la croissance économique, la maîtrise de l'inflation, le revenu national brut, la démographie et le taux de change. Le site du ministère des Finances qui a publié la note souligne que « la révision des méthodes de la comptabilité nationale et sur cette base, la Banque mondiale a revu à la hausse son classement pour l'Algérie ». Il



faut savoir que la Banque mondiale procède chaque année à l'évaluation des économies dans le monde. Parmi les critères retenus, il y a celui du RNB, ou revenu national brut, où l'Algérie est passée d'un revenu de 3.990 dollars à 4.960 dollars par habitant. Ce qui la place comme pays intermédiaire à tranche supérieure. Et c'est à travers « la prise en compte du calcul du PIB, soit 33% de plus entre 2018 et 2022 » mais également d'autres facteurs « comme ceux de la consolidation de la croissance économique et, notamment productive, l'élargissement de l'investissement public, le renforcement de la bonne gouvernance des

finances de l'Etat » sont les facteurs qui ont déterminé ce classement, indique la même source. L'économie algérienne est désormais la troisième en Afrique et elle est en passe de rejoindre les économies émergentes. Les atouts de l'Algérie, c'est son niveau d'endettement le plus insignifiant, des ressources minières en pleine exploitation, une agriculture exportatrice et des ressources humaines qui doivent être mises en valeur dans le processus des réformes. Les autorités qui se sont engagées à un véritable redressement savent pertinemment que cela exige du temps et il n'y a pas d'échéances pour rétablir l'Algérie sur les rails. Et c'est à ce niveau que les différentes expertises internationales, dont celles du FMI ou de l'OCDE, soulignent depuis quelques mois un progrès notable de l'économie algérienne mais en insistant davantage à corriger les lacunes et insuffisances qui restent à corriger. Dans cette voie, l'Algérie s'est engagée à travers la stratégie à l'horizon 2030 à mettre le paquet sur la numérisation et l'exportation hors-hydrocarbures comme enjeu du futur. F. A.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Le FFS procède à l'installation d'un Conseil de jeunes

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Front des forces socialistes (FFS) a procédé avant-hier, au siège national du parti, à l'installation d'un Conseil de jeunes relevant de la direction de campagne du candidat du parti à la Présidentielle. Le secrétaire général du FFS et candidat à la présidentielle du 7 septembre, Youcef Aouchiche, a expliqué lors de la cérémonie d'installation que

cette structure, composée de 50 militants, « donnera aux jeunes la possibilité de coordonner leurs actions pendant la campagne électorale afin d'atteindre les objectifs attendus grâce à la participation du parti à l'élection ».

Consultation publique et participative sur le projet présidentiel

M. Aouchiche a souligné que les jeunes d'aujourd'hui doivent suivre le chemin tracé par leurs aïeux, qui ont surmonté le défi en s'éloignant du colonisateur français, et participer à la concrétisation du projet voulu par les pères fondateurs du Mouvement national pour établir un État

démocratique et social qui rassemble tous ses enfants sans aucune exclusion, rappelant que la participation du FFS à la prochaine Présidentielle était un « choix stratégique » qui visait à « rétablir les espaces politiques, créer une dynamique et revitaliser le débat public ».

M. Aouchiche a également annoncé le début d'une « plateforme numérique qui offre à tous les Algériens la possibilité de contribuer par des propositions à l'enrichissement du programme électoral du candidat du parti ».

Le programme électoral du parti sera annoncé à la conférence nationale des cadres prévue fin juillet.

L. B.

NOUVEL AN HÉGIRIEN

Le message du président de la République

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses vœux au peuple algérien, à l'intérieur du pays et à l'étranger, ainsi qu'à l'ensemble de la nation arabo-musulmane à l'occasion de l'avènement du nouvel an de l'hégire.

A l'occasion de l'avènement du nouvel an de l'hégire 1446, « anniversaire du départ de notre Prophète QSSSL de la Mecque vers Médine, annonciateur d'une nouvelle ère rayonnante porteuse de bénédictions, de sécurité, de foi, de paix et de fraternité pour l'humanité toute entière, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, adresse ses vœux au peuple algérien, à l'intérieur du pays et à l'étranger, ainsi qu'à l'ensemble de la nation arabo-musulmane, priant Allah Tout-Puissant de renouveler cette occasion qui nous est chère, en préservant la stabilité, la sécurité et la prospérité dont jouit l'Algérie. Bonne fête ».

R. N.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Aïssa Belhadi appelle à une participation massive

Le secrétaire général du Front de la bonne gouvernance, Aïssa Belhadi, a appelé, avant-hier, à Oued Rhiou (Relizane) les citoyens à prendre part activement à l'élection présidentielle.

M. Belhadi a affirmé lors d'une conférence des cadres de sa formation politique que « chaque citoyen a le devoir et le droit électoraux de participer directement à la prise de décision politique dans toutes ses dimensions en contribuant avec force au succès de l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain et en choisissant l'homme approprié pour diriger les affaires du pays ».

Il a souligné l'importance de participer positivement à ces élections en prenant les

bonnes décisions, tout en soulignant que son parti « adhère fermement aux choix stratégiques de l'État, en collaboration avec le peuple algérien, afin d'assurer la stabilité et la continuité dans la bataille de prise de conscience et la voie révolutionnaire que les prédécesseurs ont suivie lors de la glorieuse Révolution de Novembre ». M. Belhadi a souligné l'importance de se conformer au serment des Chouhada à transmettre aux générations futures, rappelant qu'il est impératif de ne jamais renoncer à l'unité nationale et aux principes fondamentaux de l'État algérien.

R. N.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE MEILLEUR EXPORTATEUR

Le décret présidentiel sera publié prochainement

Le décret présidentiel instituant le prix du président de la République du meilleur exportateur vient d'être publié dans le dernier numéro du Journal officiel (JO) afin de récompenser les opérateurs économiques pour leurs efforts et leur contribution à la diversification et au développement des exportations algériennes, autres que les hydrocarbures. Selon le décret présidentiel 24-202 publié dans le numéro 45 du Journal officiel, le prix est constitué d'un bouclier commémoratif et d'un certificat de mérite attribués chaque année au meilleur exportateur représentant les catégories suivantes : exportateurs de produits industriels et pharmaceutiques, exportateurs de produits agricoles, exportateurs de services et exportateurs vers le continent africain, ainsi que le plus jeune exportateur et les femmes exportatrices.

Critères d'attribution et conditions de candidature

Chaque année, ce prix est attribué en fonction des critères suivants : le chiffre d'affaires exporté de l'année précédente, le nombre de pays destinataires, le nombre de travailleurs dédiés à l'exportation et la moyenne de croissance des ventes exportées par rapport à l'année précédente. L'exportateur doit, selon le décret, satisfaire aux conditions de candidature suivantes : être titulaire de tous les droits civils et civiques, ne pas être inscrit au fichier national des auteurs d'infractions frauduleuses, avoir accompli tous les engagements envers les services des impôts et les organismes de sécurité sociale et, en dernier lieu, ne pas faire l'objet d'une interdiction légale.

Il est mis en place, au sein du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, une commission interministérielle appelée le « jury », présidée par le ministre chargé du commerce ou son représentant.

Le jury a pour mission d'évaluer les dossiers des candidats à l'obtention du prix en se basant sur le système d'évaluation établi dans le règlement intérieur.

R. N.

SAISON ESTIVALE

**Transavia lance
une nouvelle
liaison
vers l'Algérie**

La compagnie aérienne filiale low cost d'Air France, Transavia, a relancé une liaison aérienne vers l'Algérie pour la saison estivale. Transavia reprend ses vols entre Strasbourg et Constantine. Cette liaison a été lancée pour la première fois l'année dernière. Elle est donc reconduite pour la saison estivale 2024. Dans un communiqué, l'aéroport de Strasbourg a annoncé le retour de la ligne Strasbourg-Constantine.

Selon le programme dévoilé par l'aéroport alsacien, Transavia a programmé sa liaison vers Constantine chaque mardi. Depuis Strasbourg, Transavia dessert Alger et Constantine. Elle est en concurrence avec Tassili Airlines présente dans cet aéroport en étant la seule compagnie aérienne qui propose encore une franchise bagage de 30 kg en soute par passager.

PROTECTION CIVILE

**Cinq morts par
noyade en 24h**

Les équipes de la Protection civile sont sur le qui-vive depuis le début de la saison estivale. Feux de forêts, noyades, accidents de la route, elles sont sur tous les fronts avec une intervention toutes les 22 secondes. Ainsi, la protection civile annonce avoir effectué 3.775 interventions entre les 6 et 7 juillet. La Protection civile est intervenue 858 fois pour des cas de noyades. Malheureusement, cinq décès sont à déplorer. 491 personnes ont été sauvés, ajoute la même source. Sur la route, le bilan est de trois morts et 299 blessés dans 195 accidents survenus durant la période citée. La Protection civile est intervenue pour 73 feux de forêts et 142 incendies en milieu urbain et industriel entre les 6 et 7 juillet. Durant la même période, 1.797 personnes ont été évacuées par la Protection civile qui annonce être intervenu pour 422 autres incidents de diverses natures.

TRANSPORT

**La STNF lance
2 nouvelles
lignes
interbanlieues**

La société nationale de transport a procédé au lancement de nouvelles lignes de train de banlieues. Il s'agit des lignes Zéralda-Réghaïa-Zéralda et Blida-Réghaïa-Blida. Le lancement a été effectué en présence du directeur général de la SNTF de cadres de l'entreprise. Les nouvelles lignes permettront de relier les villes citées par des dessertes directes alors qu'auparavant, il fallait faire une escale au niveau de la gare d'El-Harrach, point de transit entre les trains de banlieue Est et Ouest. Pour ce faire, la SNTF a décidé d'exploiter le tronçon ferroviaire reliant directement la gare de Gué de Constantine à celle d'Oued Smar.

Au total, la SNTF prévoit dans un premier temps six voyages (trois allers et trois retours) sur les deux nouvelles lignes.

R. N.

RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

**Le rôle vital des Douanes
salué**

Les participants à une rencontre organisée, avant-hier, par la Direction générale des Douanes (DGD), à l'occasion du 62e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, ont salué le rôle vital des Douanes dans la protection de l'économie nationale depuis le recouvrement de la souveraineté nationale et les réalisations honorables accomplies par les douaniers dans divers domaines.

PAR CVHAHINE ASTOUATI

Dans son allocution à l'ouverture de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de ministres, de hauts responsables et de Moudjahidine, le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a salué "le rôle vital du corps des Douanes algériennes et la présence permanente de ses unités à travers les frontières terrestres, maritimes et aériennes".

Le ministre des Finances a également salué "les réalisations honorables accomplies par les douaniers algériens dans de nombreux domaines", soulignant qu'"ils ont fait preuve de compétence sur le terrain et ont consenti des efforts considérables pour servir et protéger l'économie nationale et les citoyens contre toutes les formes d'atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays".

Pour sa part, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a quali-



fié les Douanes de "protecteurs de l'économie nationale". Ce corps mérite reconnaissance et gratitude, a-t-il dit, en ayant une pensée pour les douaniers martyrs du devoir national.

Le Directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, a, quant à lui, précisé que la DGD tenait à réaffirmer, à l'occasion de l'anniversaire de l'Indépendance, son attachement à la célébration des étapes historiques phares, qui permettent, a-t-il dit, aux membres des Douanes de "s'inspirer des valeurs de résilience et de loyauté et d'appartenance à la patrie pour s'acquitter de leurs devoirs professionnels avec abnégation et dévouement".

Le général-major Bakhouche a, par ailleurs, salué le souci du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de soutenir le corps des Douanes "par tous les moyens nécessaires pour assurer le meilleur service douanier possible", en voulant pour preuve le projet de numérisation couronné par le lancement du nou-

veau système d'information ayant facilité les opérations de commerce international et permis de sécuriser les données, de garantir la transparence et de renforcer les mécanismes de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales".

Bakhouche a aussi réaffirmé "la pleine adhésion de l'Administration des Douanes à la politique générale du Gouvernement, visant notamment à améliorer le climat des affaires, à soutenir l'investissement productif et à encourager le secteur de l'exportation et ce, en veillant à la mise en œuvre effective des mécanismes d'accompagnement et de facilitation au profit des opérateurs économiques, producteurs et exportateurs en tête".

Lors de cette rencontre, une carte opérationnelle, adoptée pour la première fois par la DGD, en coordination avec le Centre d'information géographique du Commandement de la Gendarmerie nationale, a été présentée.

Elle permet de couvrir le travail de terrain des différentes unités et de suivre les interventions de toutes les équipes douanières, en affichant l'emplacement de l'ensemble des directions régionales réparties à travers le territoire national, des divisions douanières, des unités opérationnelles et des postes-frontières.

La cérémonie a été l'occasion de rendre hommage à nombre de personnalités, notamment la Moudjahida et ancienne ministre Zhor Ounissi et le Moudjahid et ancien ministre Mahieddine Amimour, ainsi qu'aux équipes douanières ayant réalisé des saisies de qualité et des résultats remarquables.

La cérémonie a également été marquée par la remise des grades aux différents membres du corps des Douanes.

C. A.

INAUGURÉ SAMEDI

**Air Algérie déménage dans
un nouveau siège**

PAR RAYAN NASSIM

Le nouveau siège social de la compagnie nationale Air Algérie, situé au cœur du quartier d'affaires de Bab Ezzouar (Alger), a été inauguré samedi. L'inauguration a eu lieu en présence du ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, de membres du Gouvernement, des autorités locales, des cadres de la compagnie aérienne ainsi que plusieurs responsables des différents secteurs, rapporte l'APS.

Baptisé du nom du défunt moudjahid Saïd Ait Messaoudène (1933-2009) - un des premiers pilotes algériens, troisième directeur général d'Air Algérie et l'architecte de la nationalisation de la Compagnie nationale aérienne en 1972 - ce nouveau siège constitue un chef-d'œuvre architectural qui reflète l'importance de l'entreprise et ses perspectives d'avenir.

A l'occasion, le ministre des Transports a félicité la compagnie nationale pour ce nouvel acquis, affirmant que son département œuvrait pour qu' Air Algérie «

relève le défi de la performance et suit les pas des grandes compagnies aériennes grâce à la volonté de ses cadres et les orientations des hautes instances du pays ».

Il a souligné à ce titre qu' Air Algérie est la troisième compagnie aérienne en Afrique et son ambition est grande pour aller de l'avant sur la voie de l'évolution et du développement. « Air Algérie est une société citoyenne qui œuvre à assurer des liaisons aux citoyens à l'intérieur du pays et rapprocher la communauté nationale établie à l'étranger de son pays et offrir un service public à la hauteur des aspirations de ces clients », a-t-il soutenu.

A l'occasion, le président-directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a indiqué que l'inauguration de ce nouveau siège inaugure également « un nouveau chapitre de son histoire pour parvenir à une plus grande performance et améliorer ses capacités compétitives ».

Il a ajouté que « l'inauguration du siège social d'Air Algérie, en pleine célébration du 62e anniversaire de l'Indépendance et de la fête de la Jeunesse, renforce la

détermination du staff de la compagnie nationale à aller de l'avant et à poursuivre l'édification d'une compagnie moderne, efficace et compétitive ».

La cérémonie a été marquée par la remise de médailles à 21 fonctionnaires d'Air Algérie parmi ses anciens directeurs, cadres, techniciens et administrateurs.

Aussi, une exposition relatant l'histoire d'Air Algérie à travers des modèles en miniatures d'avions de la flotte de la compagnie et des uniformes du personnel navigant a été organisée.

Le nouveau siège social, construit par l'entreprise chinoise Chinese state construction engineering corporation (CSCEC) est stratégiquement situé et facilement accessible depuis l'aéroport international Houari-Boumediène et depuis les routes principales.

Le bâtiment est composé de deux blocs distincts, A et B, reliés par un corridor, offrant des espaces de travail modernes sur 5 étages et pouvant accueillir plus de 1.000 employés, selon les explications données à l'occasion.

R. N.

AADL 3 : RAISONS DES BUGS, NOMBRE D'INSCRITS...

Le ministre apporte des précisions !

Ce n'est pas la file d'attente pour déposer une demande de visa comme on a l'habitude de le voir, mais cette fois-ci, c'est seulement pour s'inscrire sur la plateforme électronique dédiée au programme de location-vente de l'année 2024 "AADL3".

PAR IDIR AMMOUR

Un rendez-vous tant attendu par de nombreux Algériens pour, enfin, s'offrir une chance d'avoir son petit chez soi. Malheureusement, toutes ces belles âmes qui fêtaient durant la journée la fête de l'Indépendance 1962, avec fierté et enthousiasme, se voient encore roulées dans la farine en passant toute la nuit devant micros et mobiles sans décrocher le sésame tant souhaité. Face à cet afflux massif, le site web n'a pas pu supporter la charge et a rapidement cédé sous la pression. De nombreux souscripteurs ont été confrontés à des messages d'erreur, des pages inaccessibles et des temps d'attente interminables. Certains disent avec ironie : « Sommes-nous vraiment le 5 juillet ou le 1er avril ? » C'est le même scénario qui se répète aussi dans la majorité des cybers du pays selon les échos qui nous sont parvenus. La panique gagne les citoyens, après tant d'échecs sur mobile.

La déception se lisait sur les visages, eux qui n'ont pas réussi à s'inscrire à ce rendez-vous tant attendu. Tout le monde veut passer en premier et bonjour l'anarchie. Cependant, certains propriétaires de cybercafés comme à l'accoutumée voient dans cette période une opportunité pour tirer profit du manque d'expérience de certains citoyens.

En effet, des témoignages ont révélé que des cybercafés proposent des prestations payantes pour aider à l'inscription, avec des tarifs oscillant entre 2.500 DA et 3.000 DA.

Pire encore, certains vont jusqu'à offrir une prétendue "inscription VIP" à 8.000 DA ! Ces pratiques exploitent la méconnaissance des procédures en ligne et la pression ressentie par les citoyens souhaitant bénéficier de ce programme de logement.

Certains cybercafés délivrent même des formulaires obsolètes et des documents provenant de l'ancien programme AADL2. Les victimes, pensant suivre une procédure officielle, remplissent ces documents et les remettent aux cybercafés espérant ainsi obtenir un logement. Il est



crucial de rappeler que l'inscription à l'AADL 3 est une procédure entièrement gratuite. Les citoyens n'ont, donc, aucune obligation de payer pour s'inscrire. Face aux arnaques qui fleurissent, sur lesquelles les autorités compétentes doivent se pencher sérieusement, une solution simple et efficace se présente : les tutoriels en ligne !

En effet, dès l'ouverture de la plateforme, une multitude de guides pratiques, réalisés par des experts ou des citoyens bénévoles, seront certainement disponibles sur les réseaux sociaux, tels que Facebook, Instagram et YouTube. En effet, après un

silence radio des services concernés quant à ce dilemme, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a fini par réagir dans un communiqué, repris par le journal *El Khabar*.

Le ministère de l'Habitat réagit enfin !

Le ministère a tenu à rassurer les citoyens quant aux difficultés rencontrées lors de l'inscription sur la plateforme de souscription AADL 3. Le ministère a expliqué que la plateforme d'inscription au programme AADL 3 a connu des ralentissements dans son accès en raison du nombre

important de navigateurs souhaitant s'inscrire. Il a également évoqué « des dizaines de tentatives de piratage du site qui ont été traitées avec succès par les autorités compétentes avec l'identification de la source et feront l'objet de mesures conformes à la loi ». Le département de Tarek Belaribi a précisé que le processus d'inscription se poursuivra sur la plateforme selon le calendrier de travail établi, c'est-à-dire de 8h00 à 18h00 tous les jours, afin de permettre à tous de s'inscrire, soulignant qu'il communiquera périodiquement toutes les informations. Wait and see !

I. A.

VALIDATION DES INSCRIPTIONS AADL 3

Voici les deux cas de confirmation

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a clarifié, dans un communiqué publié avant-hier soir, la situation des inscriptions au programme AADL 3. Face aux nombreuses requêtes des citoyens concernant des difficultés d'inscription, le ministère a tenu à préciser que tout citoyen ayant reçu le message vocal de confirmation après avoir appelé le numéro fixe affiché sur la plateforme est considéré comme inscrit. Et ce, même si le téléchargement du formulaire d'inscription n'a pas pu aboutir.

De même, les citoyens ayant pu télécharger leur formulaire d'inscription sont également considérés comme inscrits.

Cette annonce du ministère intervient en réponse aux nombreuses questions soulevées par les citoyens concernant leur incapacité à télécharger le formulaire d'inscription, malgré la confirmation de

leur inscription par le biais d'un appel au numéro fixe.

452 000 inscriptions enregistrées en deux jours

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a indiqué, samedi dans un communiqué, que 452.000 souscripteurs à travers l'ensemble du territoire s'étaient inscrits sur la plateforme du programme AADL 3 depuis son ouverture vendredi soir. "Le nombre d'inscrits au programme AADL 3 via la plateforme a atteint 452.000 souscripteurs à travers l'ensemble du territoire national depuis l'ouverture de la plateforme vendredi soir jusqu'à samedi 18h00", précise le ministère.

Les inscriptions sur la plateforme AADL 3 reprendront dimanche de 08h00 à 18h00, a ajouté le ministère, assurant que

"l'opération se poursuivra quotidiennement afin de permettre à tous les citoyens intéressés de s'inscrire à ce programme". Le ministère a également précisé que "toute personne ayant reçu le message vocal relatif à l'inscription au programme AADL 3 après avoir appelé le numéro fixe affiché sur la plateforme, est considérée comme inscrite".

Pour rappel, l'opération d'inscription au programme AADL 3 a été lancée, comme prévu, vendredi soir à 21h00 via le site dédié à l'opération.

Beaucoup d'Algériens attendaient avec impatience ce programme annoncé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en octobre 2023, avant de révéler, en mai dernier que l'ouverture des inscriptions était prévue pour le 5 juillet 2024.

R. N.

MASSACRE DE ANNABA

Le Procureur révèle les détails macabres du crime

La ville de Annaba peine encore à se remettre du drame qui a frappé la cité 400 logements plaine Ouest, le 30 juin dernier. Le crime sordide qui a coûté la vie à un enfant et sa grand-mère a, enfin, trouvé son dénouement avec l'arrestation et la mise en détention provisoire de deux femmes accusées des faits.

Selon le procureur de la République, les faits se sont déroulés le 30 juin vers 11h du matin.

Les deux accusées, Y.S. et S.D., se sont rendues au domicile des victimes après avoir prémédité leur crime. Munies d'armes blanches et d'un marteau, elles

ont attaqué sauvagement les trois occupants de la maison.

Un enfant de 9 ans, CH.A, a miraculeusement survécu à l'agression malgré des blessures à la nuque et à la tête. C'est lui qui a pu identifier les accusées. Malheureusement, son frère de 12 ans, et leur grand-mère de 66 ans, n'ont pas eu la même chance et ont succombé à leurs blessures.

L'enquête menée par les autorités a révélé que les accusées, qui ont avoué leur crime, s'étaient réunies le 29 juin pour planifier leur acte odieux.

Elles résidaient toutes deux dans le même

immeuble que les victimes. Unis par une amitié qui a sombré dans la tragédie, Y. S., la femme de l'oncle paternel des enfants, et S. D., son amie, ont ensemble prémédité et commis ce crime odieux.

Un crime effroyable

Lors de la perquisition de leurs domiciles, des objets volés ont été retrouvés chez Y. S., notamment des bijoux en métal précieux, une montre, un portefeuille, une bouteille, un téléphone portable, quatre passeports et des boucles d'oreilles en or. Les armes du crime, des armes blanches et un marteau, ont également été saisies sur

les lieux du crime. Les accusées ont également fait appel à un chauffeur clandestin pour se rendre sur le lieu du crime et s'enfuir après leur forfait.

Face à la gravité des faits, les accusées ont été placées en détention provisoire. Le dossier a été transmis au juge d'instruction et les chefs d'accusation retenus contre elles sont lourds :

Crime de formation d'une bande criminelle, homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, Tentative d'assassinat avec préméditation et guet-apens, ainsi que le délit de vol.

R. N

L'avenir de l'économie africaine, des richesses colossales

L'Afrique couvre 30,353 millions de km² pour une population fin 2023 d'environ 1,4 milliard d'habitants, 18% de la population mondiale avec un PIB en 2023 estimé à 2.700 milliards de dollars contre 2.500 en 2022, environ 2,7% du PIB mondial, l'équivalent de celui de la France qui a une population de 68 millions d'habitants.



Horizon 2030/2040 :
Risque de tensions planétaires et de conflits armés face à la pénurie d'eau douce

L'avenir de l'économie africaine, des richesses colossales

L'Afrique couvre 30,353 millions de km² pour une population fin 2023 d'environ 1,4 milliard d'habitants, 18% de la population mondiale avec un PIB en 2023 estimé à 2.700 milliards de dollars contre 2.500 en 2022, environ 2,7% du PIB mondial, l'équivalent de celui de la France qui a une population de 68 millions d'habitants.

Par Aberrahmane Metboul

Une nouvelle gouvernance menée par des leaders africains est possible afin de régénérer l'Afrique avec principalement comme objectif de lutter contre les inégalités et placer les pays africains, tant individuellement que collectivement, sur la voie d'une croissance et un développement durable. Sans être exhaustif, les priorités peuvent s'articuler autour de dix axes interdépendants

Premièrement

Accélérer la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) adopté le 1er janvier 2021, 54 pays africains l'ayant signé et 47 ratifié qui, selon la Banque mondiale, pourrait permettre aux pays africains de faire sortir de l'extrême pauvreté 30 millions d'habitants et d'accroître le revenu de 68 millions d'autres personnes qui vivent avec moins de 5,50 dollars par jour. et sur les 450 milliards de dollars de gains potentiels, environ 300 milliards proviendraient des mesures de facilitation du commerce visant à lever les freins bureaucratiques et à simplifier les procédures douanières. L'accord devrait réduire les droits de douane entre les pays membres et traitera d'aspects de politique générale liés notamment à la facilitation des échanges et aux services, tout en englobant des dispositions réglementaires telles que les normes sanitaires et les barrières techniques au commerce.

Si elle est pleinement mise en œuvre, la ZLECAf permettrait de réorganiser les marchés et les économies de la région et de stimuler la production dans les secteurs des services, de l'industrie manufacturière et des ressources naturelles. L'intégration sous-régionales, à travers la création d'un marché commun de biens et de services renforcera la complémentarité économique du continent de stimuler le commerce intra-africain de 52,3% d'ici 2025, d'augmenter les revenus de l'Afrique jusqu'à 450 milliards de dollars d'ici 2035, et sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté

Deuxièmement

Etablir des conditions favorables au développement en assurant la sécurité régionale sans laquelle aucun développement n'est possible et pilier du développement de l'Afrique, accélérer les réformes tout en préservant la cohésion sociale par une politique globale synchronisant l'efficacité économique et une profonde justice sociale afin d'avoir l'adhésion des populations, supposant une profonde moralité des dirigeants,

Troisièmement

Compte tenu de ces risques élevés, des moyens financiers importants, estimés par la Climate Policy Initiative à 2 800 milliards de dollars entre 2020 et 2030, seront nécessaires pour que l'Afrique puisse atteindre ses objectifs de lutte contre le réchauffement planétaire. Cela est lié au développement des énergies renouvelables (solaire, hydrogène vert, bleu, blanc), le continent disposant d'un potentiel important puisqu'il concentre environ 60% du potentiel solaire mondial et 40% des minéraux stratégiques nécessaires à la décarbonation ;

Quatrièmement

Liée à l'objectif précédent le développement d'agriculture qui emploie plus de 50% de la population active et représente plus de 25 % de son PIB doit constituer où l'Afrique face aux conséquences dramatiques du dérèglement climatique risque de connaître une baisse de 20%



de ses rendements agricoles d'ici à 2050

Cinquièmement

Treize (13) pays africains connaissent une grave insécurité hydrique. Sur la base des conclusions du Evaluation Deal Sécurité Mondiale de l'eau 2023, ces pays comprennent l'Éthiopie, l'Érythrée, les Comores, le Tchad, Madagascar, la Libye, Djibouti, le Libéria, le Niger, le Soudan, le Soudan du Sud, la Somalie et la Sierra Leone. Un autre rapport indique que sur une échelle de 1 à 100, 19 pays africains ont des niveaux d'eau inférieurs au seuil de 45. Le même rapport suggère que seuls 13 pays africains ont au moins un niveau modeste de sécurité hydrique, dont la Tunisie, le Botswana, l'Égypte, Gabon et

Maurice L'eau étant un enjeu du XXIe siècle, avec des risques de guerre et des conflits comme en témoigne les tensions entre l'Égypte et l'Éthiopie pour le fameux barrage de la renaissance, mais cela concerne tous les continents, face à la diminution de l'approvisionnement en eau en Afrique à la pénurie d'eau qui risque de frapper l'Afrique, il existe deux solutions principales innovantes le dessalement et la réutilisation de l'eau (recyclage)

Sixièmement

Renforcer les investissements notamment étrangers par l'amélioration du climat des affaires mais dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant, évitant la dilapidation des richesses comme par le passé, où selon la Conférence des

Septièmement

L'objectif est la promotion de la diversification de la production et des exportations, y compris la promotion de l'agro-industrie, des usines, des mines, des profils minéraux, du tourisme avec la réalisation d'investissements

Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced), 45 milliards de dollars de flux d'investissements directs étrangers ont été dirigés vers l'Afrique en 2022, année de la pandémie, soit 35 milliards de dollars de moins qu'en 2021 et ce parallèlement à la lutte contre la fuite des capitaux liée à la corruption, le quotidien français les Echos.fr, du 29/09/2020 estimant une fuite illicite de 85/100 milliards de dollars par an

dans des secteurs fondamentaux susceptibles de contribuer à la croissance économique. L'Afrique doit investir dans les nouvelles technologies dont l'intelligence artificielle, le continent connaissant un important déficit dans le numérique. Selon un rapport de la Banque mondiale et des Nations Unies, l'économie numérique dans le PIB mondial atteindra 25 % en 2026, plus de 30% horizon 2030 contre moins de 15, % en 2016 devant constituer un impératif pour des dirigeants africains, l'Union internationale des télécommunications estimant qu'un gain de 10 % de son déploiement sur les territoires du continent engendrerait une hausse de 2,5 % du PIB par habitant. Selon une enquête réalisée par Africa24, la réalisation de la vision d'une

Afrique numérique nécessite le développement de solutions numériques locales. Le continent ne compte que sept start-up licornes, c'est-à-dire des entreprises technologiques dont la valeur est supérieure à 1 milliard de dollars. Pour son essor, l'Afrique prévoit de développer son économie numérique et d'investir dans la promotion des start-ups locales. L'économie numérique africaine vaudrait 712 milliards de dollars (680 milliards d'euros) d'ici à 2050, soit 8,5 % du PIB continental

Huitièmement

Il s'agit d'accorder une priorité au développement humain, particulièrement la santé, l'éducation, les sciences et technologies et le développement des compétences et lutter contre l'exode des

cerveaux où selon la Banque africaine de développement, rapport de 2022, l'Afrique perd environ 2 milliards \$ par an du fait de la fuite des cerveaux dans le seul secteur de la santé. Or c'est une fuite indirecte de capitaux étant la plus grande hémorragie, un pays sans son élite étant comme un corps sans âme, le départ des diplômés appauvrissant les pays d'origine : coût de leur formation, perte de compétence et freins au développement ce qui renvoie à la considération au savoir, la diaspora africaine avec son expérience devant être intégrée

Neuvièmement

L'Afrique accuse un important déficit dans les infrastructures, accéléré par une croissance du taux d'urbanisation 50 % de son territoire, selon les dernières conclusions de la révision et de la mise à jour des données d'Africapolis 2023, où par exemple (rapport Onu) avec d'importantes disparités, 12 pays africains affichant un taux d'électrification entre 80/90%, 23 une moyenne de 50% et une moyenne générale pour le continent de 32%. Le besoin de financement se situerait, selon l'agence Ecofin, entre 68 et 108 milliards de dollars sur l'ensemble du continent alors que selon la banque africaine de développement le montant dépasserait les 150 milliards de dollars, ce qui influencerait sur le taux de croissance d'au moins 2% ;

Dixièmement

tout en assurant une , bonne gouvernance politique, économique et d'entreprise, avec un accent sur la gestion financière publique interne, s'impose une négociation avec les principaux bailleurs de fonds pour alléger la dette qui devient insupportable. Selon le FMI, la dette publique en Afrique a atteint fin 2022 1800 milliards de dollars en hausse de 183 % depuis 2010. A cela s'ajoute les impacts du réchauffement climatique qui frappent de plein fouet l'Afrique qui pourtant n'est responsable selon les rapports de l'Onu pour moins de 5% des effets de serre et selon l'Onu l'Afrique a besoin d'ici 2030 de

près de 200 milliards de dollars pour atteindre ses ODD.

En conclusion, comme le note Nicolas Normand dans une contribution du 15 février 2021 dans Magazine/Diplomatie « L'Afrique en 2050 pourra t-elle devenir la nouvelle frontière de l'Europe, son relais de croissance ou, au contraire, la source de ses principales menaces, le rivage d'où déferleront des vagues incessantes d'immigrés fuyant l'insupportable ? ». Ayant depuis des décennies une vision optimiste du devenir de l'Afrique grâce à sa jeunesse dynamique et un renouveau de sa gouvernance (voir conférence Pr Abderrahmane Mebtoul conférence Unesco 1992 coopération Europe/Afrique), évitons « l'afro-pessimisme » car selon le FMI, l'Afrique avec un taux de croissance supérieurs à 5/7% au cours des trois prochaines décennies, aura le potentiel de contribuer à l'économie mondiale à hauteur de 29.000 milliards de dollars en 2050 dont plus de 4.500 milliards de dollars pour l'Afrique subsaharienne Selon les prévisions d'Euromonitor, entre 2023 et 2040, le PIB réel de l'Afrique de l'Est devrait augmenter de 193%, soit un taux nettement plus élevé que celui de l'Afrique centrale (+10%). D'une manière générale, en prévisions d'importants bouleversements géostratégiques, et socio économiques mondiaux 2024/2030/2040/2050, les nouveaux défis pour l'Afrique concernent la relance économique tenant compte du bouleversement technologique mondial, les ressources hydriques, la pauvreté, les épidémies, et l'environnement. Ils sont d'ordre local, régional et global. Il devient impératif que les gouvernants africains améliorent leur gouvernance et pour les pays développés et émergents qu'à une vision strictement marchande se substitue un co-développement pour une richesse partagée. Le dialogue des civilisations et la tolérance sont des éléments plus que jamais nécessaires à la cohabitation entre les peuples et les nations.

Horizon 2030-2040 : Risque de tensions planétaires et de conflits armés face à la pénurie d'eau douce

Pour le philosophe et naturaliste Viktor Schauberger, « l'eau est le sang de la terre, le support de toute vie ». Antoine de Saint-Exupéry a dit aussi : « Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte, sans te connaître. Tu n'es pas nécessaire à la vie : tu es la vie. »

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

1.- L'eau a été au cours de l'histoire de l'humanité, le facteur déterminant du développement des Nations. Or, l'augmentation des températures modifie les précipitations à l'échelle régionale et mondiale, et, partant, le régime des pluies et celui des saisons agricoles, ce qui a des répercussions majeures sur la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être des populations.

Il faut agir de toute urgence pour améliorer la gestion coopérative de l'eau, adopter des politiques coordonnées sur l'eau et le climat, accroître les investissements afin de parer aux aléas hydrologiques, tels que les inondations et les sécheresses sous l'effet du changement climatique, le stress hydrique étant aggravé par la croissance démographique et la diminution des ressources disponibles.

Selon les études du Groupe intergouvernemental d'experts des Nations unies sur l'évolution du climat, de l'Institut international pour la gestion de l'eau, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Unesco, 70% de la surface de la Terre est recouverte d'eau, mais 97,5% de cette eau est de l'eau salée. Des 2,5% restants d'eau douce, 68,7% est gelé dans les calottes glaciaires et les glaciers. Moins d'un pour cent de cette eau douce est disponible pour être utilisée par les humains.

Dès lors, l'eau est un enjeu stratégique à la fois sécuritaire et économique, impliquant tant un nouveau modèle de consommation énergétique axé sur les énergies renouvelables (le solaire) et l'hydrogène vert qu'un nouveau modèle de consommation de la part des êtres humains qui seront obligés de consommer moins d'eau douce car la gestion de l'eau sera dans les années à venir un facteur déterminant des tensions planétaires, surtout au Moyen-Orient, en



Afrique et dans certaines zones de l'Asie pouvant entraîner des conflits armés. A l'échelle de la planète, on estime qu'environ 40.000 km³ d'eau douce s'écoulent chaque année sur les terres émergées et partagées entre une population mondiale estimée, en janvier 2024 selon l'Onu, à plus de 8 milliards d'habitants.

Autrement dit, les ressources doivent fournir en moyenne 5.700 m³ d'eau douce à chaque habitant de la planète, soit près de 16.000 litres d'eau par jour. La surface totale des terres irriguées a été multipliée par cinq depuis le début du XXe siècle. Elle a quasiment doublé depuis 1960, principalement en Asie (Chine, Inde, Pakistan).

Or, 1.500 litres d'eau douce sont aujourd'hui nécessaires pour la récolte d'un seul kilogramme de blé alors que 80% des nouveaux besoins alimentaires planétaires, induits par la croissance démographique d'ici à l'an 2030, devront être satisfaits par l'agriculture irriguée qui monopolise déjà 70% des potentialités hydriques mondiales.

2.- Avec le réchauffement climatique, l'atmosphère présente une modification importante dans la distribution géographique de sa température globale, pouvant entraîner une nouvelle répartition des ressources hydriques selon les systèmes climatiques. La température risque de diminuer dans une région et augmenter dans une autre avec résultat une hausse ou une baisse des chutes de pluies.

Ainsi, les zones humides peuvent connaître des inondations catastrophiques par suite de l'intensification des pluies et les zones arides et semi-arides risquent de subir le phénomène de désertification à cause de la raréfaction des pluies. Au plan mondial, la question de l'approvisionnement en eau devient chaque jour plus préoccupante.

Le constat unanimement partagé est simple : déjà précaire dans certaines régions du globe, la situation ne pourra qu'empirer dans les années à venir. L'essor démographique que va connaître notre planète dans les vingt-cinq prochaines années s'accompagnera d'une explosion de la consommation en eau et avec les risques d'une dégradation de sa qualité, mettant gravement en péril le ravitaillement en eau douce d'une grande partie de l'humanité, alors que la consommation en eau de l'humanité était multipliée par 6 à 7 fois durant ces dernières décennies. A cela s'ajoute une répartition inégalitaire de la population humaine sur Terre et des ressources en eau mal répartie et inégalement exploitée.

Selon les études de l'Onu, l'Asie concentre 60% de la population humaine, mais ne dispose que de 30% des réserves en eau disponibles.

Les régions arides qui reçoivent moins de 250 mm d'eau par an couvrent près de 20% des terres émergées et le 1/5e des continents ne dispose d'aucune ressource propre en eaux fluviales.

La consommation d'eau croît avec le niveau de vie des populations, les

nombreux équipements qui apparaissent dans les foyers facilitant l'usage de l'eau. Ainsi, les Européens consomment aujourd'hui 8 fois plus d'eau douce que leurs grands-parents pour leur usage quotidien. Un habitant de Sydney, par exemple, consomme en moyenne plus de 1.000 litres d'eau potable par jour, un Américain de 300 à 400 litres et un Européen de 100 à 200 litres alors que dans certains pays en développement, la consommation moyenne par habitant ne dépasse pas quelques litres.

Comme il existe des modalités opératoires différentes dans l'usage de l'eau. Ainsi, selon l'Onu, la Grande-Bretagne consacre 27% de son eau aux besoins domestiques, 71% à ses industries et seulement 2% à son agriculture, et l'Inde 2% pour ses besoins domestiques, 2% pour son industrie et 96% pour son agriculture. Si parallèlement la tendance actuelle à l'augmentation des prélèvements en eau se poursuit, entre la moitié et les deux tiers de l'humanité devraient être en situation dite de stress hydrique en 2025, seuil d'alerte retenu par l'Organisation des Nations unies (Onu) et correspondant à moins de 1.700 mètres cubes d'eau douce disponible par habitant et par an.

Aujourd'hui, déjà un habitant sur cinq n'y a pas accès. Selon l'Onu, sur les 33 mégapoles de plus de 8 millions d'habitants qui existeront dans 15 ans, 27 seront situées dans les pays les moins développés et donc les moins à même de pouvoir répondre aux besoins avec le risque d'une pénurie d'eau.

NÂAMA

Ksar "Tounzmer", un patrimoine architectural amazigh en quête de valorisation

Le ksar "Tounzmer", au sud-est de Nâama, un patrimoine architectural amazigh d'une valeur historique inestimable, nécessite une étude archéologique et historique approfondie pour sa protection et valorisation, selon des chercheurs et des responsables du secteur.



Des vestiges ont été, récemment, découverts au niveau de ce ksar, considéré comme l'un des authentiques patrimoines architecturaux amazighs, dont la région des oasis de l'Atlas saharien, au sud de la wilaya regorge. Le ksar se distingue par une technique de construction à base de roches, d'argile, des plafonds planes et des tours à base carrée, a souligné le chercheur spécialiste du patrimoine et de la culture amazighe, acteur du mouvement associatif, Ahmed Aggoune.

Ces sites archéologiques sont sujets à une détérioration due à des facteurs naturels et humains, ce qui nécessite "de toute urgence" l'élaboration d'études et de recherches sur le terrain qui mettent en lumière son histoire et ses particularités par des spécialistes en archéologie, anthropologie, urbanisme et architecture, a-t-il souligné.

La protection de ce patrimoine matériel constitue l'une des priorités du secteur culturel de la wilaya, qui a pris des mesures concrètes d'accompagnement d'une équipe de recherche spécialisée, en coordination avec le Centre universitaire de Nâama et l'Université de Tlemcen, qui va mettre en place une banque de données pour répertorier ces biens culturels, y

compris les ksour, les sites et les monuments bâtis, dans un répertoire de photos et les inclure dans le portail électronique du ministère de tutelle.

La même direction, en coordination avec d'autres instances, notamment des laboratoires universitaires et des associations, organise des forums et des séminaires sur les méthodes et moyens de préservation, de documentation et d'entretien de ce patrimoine ancien, en plus de mener des visites de terrain et des études pour initier ces opérations de restauration et contribuer à la production de films documentaires présentant ce patrimoine, a-t-on appris du chef du service du patrimoine à la Direction de la culture et des arts, Larbi Mansour.

La mémoire collective préserve cet héritage

Certains cheikhs de la zone d'Aïn Ouarka de la commune d'Asla conservent encore le nom berbère du ksar Tounzmer, édifié à proximité d'une oasis de palmiers d'ombrage dans une zone montagneuse difficile d'accès et entourée des monts Chamariikh, Bouleghfad Chamla et Medour.

Le chercheur Labter Kada, coordinateur

du département d'archéologie à l'Institut des sciences humaines et sociales du Centre universitaire de Nâama, estime que le style architectural amazigh du ksar Tounzmer et d'autres comme le ksar de Boussemghoun, celui du Roi Souleimene, dans la commune d'El Bnou (El-Bayadh), le ksar Hadjadj au nord de la commune de Tiout (Nâama), les palais de Fandi et Bouiali, au sud de la commune de Beni Ouenif (Béchar), témoignent d'une ancienne civilisation connue dans le sud-ouest du pays, ce qui nécessite, a-t-il dit, davantage d'efforts pour la protéger et la valoriser.

Ces ksour de style architectural amazigh partagent un caractère urbain traditionnel commun en ce qui concerne les matières premières locales utilisées dans la construction des maisons et les couloirs qui les relie, sachant que des preuves de chacun d'eux existent encore, aujourd'hui, résistant aux facteurs du temps et de la nature rude.

Il est à noter que la population amazighe de la région a innové dans les techniques des arts urbains, en s'appuyant sur l'exploitation des matériaux locaux dont elle disposait et en utilisant les compétences des artisans et constructeurs venus dans la

région, qui ont beaucoup ajouté à ces ksour, sachant que leur aspect esthétique met en valeur leurs appartenances sociale et culturelle.

Des sources indiquent que le ksar de Tounzmer a été construit entre les Xe et XIe siècles après JC par les tribus berbères Zenata.

Un mode architectural aux accents amazighs

Le ksar de Tounzmer, dont certains éléments (fondations et vestiges de murs, tours et ruelles), qui résistent encore aux outrages du temps, a été construit sur un haut plateau de calcaire connu localement sous le nom de "Kadan" sans être poli.

Ses résidences sont reliées par un mur extérieur, tandis que la plupart des unités intérieures du ksar sont recouvertes de pierres, qui se sont effondrées de manière à suggérer qu'il a été exposé à un moment donné à des actes de vandalisme.

Ce qui attire l'attention est que ce ksar a été construit dans un endroit qui lui permet d'être protégé des inondations des oueds et de préserver les terres agricoles au sol argileux.

Au sommet, des ruines ont été trouvées ressemblant à une mosquée qui formait le noyau central et spirituel du ksar. A sa proximité, se trouvaient des habitations entrelacées, dont aucune n'était plus haute que l'autre le long de la colline, qui se termine par un groupe de tours défensives et une muraille extérieure.

Quant aux ruelles, leur planification a pris en compte la résistance aux vents et aux tempêtes de sable, la protection contre les canicules, ainsi que la modération de leur pente pour permettre l'utilisation des bestiaux pour le déplacement et le transport, ont souligné les mêmes sources historiques.

LES VESTIGES DE "SIGA" À AÏN-TÉMOUCHENT

Un site archéologique important en cours de valorisation

Le site archéologique de Siga à Aïn-Témouchent, qui a une importance particulière sur la carte nationale des sites archéologiques et remontant aux IIIe et IVe siècles avant JC, a été la capitale du Royaume numide occidental, où un certain nombre de civilisations se sont succédé et sont devenues célèbres au niveau territorial, à travers différentes époques historiques.

L'ancienne ville de Siga, créée au IVe siècle avant JC sur les rives de l'oued Tafna, est considérée comme la capitale du Royaume numide occidental (Massaesyles), dont le domaine s'étendait de l'oued Melouiya à la frontière ouest de l'Algérie, jusqu'à El Oued El Kebir, à la périphérie de l'actuelle ville de Collo (Skikda), selon le spécialiste en Histoire archéologique du département archéologique de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés à Aïn-Témouchent, Zoheir Belkeddar.

Cette zone historique a joué un rôle central dans le bassin méditerranéen, permettant au roi Syphax, grâce à sa réputation, de réunir les Carthaginois et les Romains autour de la table du dialogue abritée par "Siga" en 206 avant JC, permettant la

conclusion d'un traité historique, dont le plus important fut la charte de paix entre les deux parties, a ajouté le même intervenant. Le site archéologique, qui s'étend sur une superficie de 60 hectares, comprend également le sanctuaire royal "Syphax", qui se distingue par son architecture hexagonale, en plus de ses chambres funéraires, qui constituent à ce jour une matière de recherches archéologiques chez les spécialistes.

Le site archéologique de Siga : objet d'intérêt des chercheurs et spécialistes

Eu égard à son importance, le site archéologique de Siga, situé dans la commune de Oulhaça, a drainé, ces dernières années, des groupes de chercheurs en archéologie et histoire antique de plusieurs pays, en plus de certaines délégations touristiques nationales et étrangères.

Le secteur culturel et artistique de la wilaya n'a pas hésité à trouver des mécanismes pour encadrer ces recherches, dans une approche purement académique, en coordination avec de nombreux spécialistes en archéologie et chercheurs afin de valoriser le site et élargir le cercle de la recherche historique dans la région.

Ces opérations ont abouti à des fouilles et "de nombreuses trouvailles ont été faites, dont certaines ont été déposées au Musée public national Ahmed-Zabana à Oran et d'autres ont été conservées au niveau du service archéologique affilié à l'Office national pour la gestion et l'exploitation des biens culturels protégés de la wilaya", a souligné le directeur de la culture et des arts d'Aïn-Témouchent, Abdelali Koudid

Des mécanismes pratiques pour la protection et la valorisation du site

Le site archéologique a bénéficié d'un plan pour sa protection à travers une décision ministérielle parue dans le 15e numéro du *Journal officiel*, cette année, portant sur le plan de protection du site archéologique de Siga et les régions protégées et leur mise en valeur.

La décision signée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a délimité les sites archéologiques concernés par le plan de protection du site archéologique de Siga et de ses zones protégées et leur réhabilitation "avec le réservoir d'eau principal, les stèles commémoratives, une partie du mur, d'immenses voûtes effondrées, une inscription

punique, un cimetière, le port numide et un autre cimetière datant de la fin du premier siècle après JC et le début du IIIe siècle après JC, ainsi qu'un édifice et un quai en pierres polies, des jarres et une citerne". La ministre a révélé, lors de sa récente visite dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, que "des travaux sont actuellement en cours pour élaborer un plan pour le sanctuaire archéologique du roi Syphax, qui est approuvé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Aïn-Témouchent, ce qui permettra, à l'avenir, d'inscrire des projets en faveur de ces sites archéologiques". Les autorités locales d'Aïn-Témouchent accordent une attention particulière au site archéologique de Siga et au sanctuaire royal de Syphax, en le valorisant comme attraction touristique, sachant que des travaux sont en cours pour les mettre en valeur, en créant de nouveaux sentiers touristiques spécifiques à la même zone pour encourager le tourisme archéologique.

Le site est devenu une destination privilégiée pour certains clubs itinérants, en plus des sorties scientifiques de spécialistes, selon les responsables du secteur touristique de la wilaya.

Boire au moins 4 tasses de thé par jour protégerait du diabète de type 2

Il existe des raisons supplémentaires de boire du thé en grande quantité. D'après les résultats d'une méta-analyse impliquant plus d'un million d'adultes de huit pays, chaque tasse de thé contribuerait à diminuer le risque de développer un diabète de type 2.



Après l'association positive entre la consommation de thé noir et la diminution du risque de décès, de nouveaux résultats de recherche sur le sujet sont présentés lors de la réunion annuelle de l'Association européenne pour l'étude du diabète, qui se tient actuellement à Stockholm. Ces résultats stipulent que la consommation d'au moins quatre tasses de plusieurs types de thés (noir, vert ou Oolong) par jour est liée à une diminution de 17 % du risque de développer un diabète de type 2.

La recherche présentée est une méta-analyse de 19 études de cohorte portant sur plus d'un million d'adultes de huit pays (Chine, États-Unis, Japon, Finlande, Royaume-Uni, Singapour, Pays-Bas et France). Les chercheurs ont analysé l'impact des différents types de thé, de la fréquence de

consommation de thé (moins d'une tasse par jour, une à trois tasses par jour et quatre tasses ou plus par jour), du sexe et du lieu de l'étude sur le risque de développer un diabète. Résultat : chaque tasse de thé consommée par jour est associée à une réduction du risque de développer un dia-

bète de type 2 d'environ 1 %. Parmi tous les facteurs considérés (le type de thé, sa fréquence de consommation, le sexe et le pays du participant), seule la quantité de thé semblait présenter un impact.

Une explication par les polyphénols ?

Même si d'autres recherches sont nécessaires pour en savoir plus, les chercheurs ont expliqué que les polyphénols présents dans le thé pourraient être à l'origine d'une réduction de la glycémie (que l'on sait être dérégulée dans le diabète de type 2). C'est pourquoi la consommation d'une grande quantité de thé, et donc de polyphénols, pourrait jouer un rôle bénéfique sur la santé. Les auteurs notent toutefois que leur étude présente une association, et non une preuve formelle. Ils soulignent également que les données se sont appuyées sur des déclarations subjectives des quantités de thé consommées, qui peuvent donc être sources d'erreurs de la part des participants de l'étude.

Les scientifiques découvrent deux types d'obésité

L'obésité est une maladie complexe, souvent résumée à l'IMC. Des scientifiques dévoilent sa multiplicité en distinguant deux sous-types d'obésité, caractérisés ni par les gènes ni par l'alimentation.

L'obésité est habituellement diagnostiquée sur la base du calcul de l'IMC : s'il est supérieur ou égal à 30, le patient est en obésité. Cet outil imparfait ne retranscrit pas les différences physiologiques entre les patients ni leur état de santé. L'obésité est une maladie complexe à plusieurs visages ; au moins deux, selon une étude récente parue dans



Nature Metabolism. « Nous avons observé pour la première fois qu'il y a au moins deux sous-types métaboliques d'obésité, chacun avec ses propres caractéristiques physiologiques et moléculaires qui influencent la santé », explique Andrew Pospisilik, chercheur en épigénétique à l'institut Van Adel aux États-Unis.

Deux sous-types d'obésité découverts

Le premier sous-type d'obésité découvert par les scientifiques est caractérisé par la présence importante de masse grasseuse dans le corps. Le second est caractérisé à la fois par un surplus de masse grasseuse et de masse sèche -- des muscles --, mais aussi par des marqueurs de l'inflammation très hauts, favorisant l'apparition de maladies et de cancers chez les patients concernés. Les expériences menées sur les souris montrent que cette inflammation n'est pas due aux gènes ni à l'environnement mais à l'épigénétique, l'ADN qui entoure les gènes et qui les régule par différents mécanismes qui, dans ce cas précis, se déclenchent au hasard.

« Nos résultats de laboratoire sont la copie carbone des résultats obtenus chez les humains. Nous avons encore observé deux types distincts d'obésité, dont un qui semble épigénétiquement déclenchable » marqué par plus de « masse sèche et de masse grasse, des signaux inflammatoires et des taux d'insuline hauts et une signature épigénétique forte », précise Andrew Pospisilik.

Selon les scientifiques, les gènes et l'environnement ne comptent que pour 30 à 50 % de ce que l'on est. Le reste est dicté par autre chose, l'épigénétique vraisemblablement. « L'épigénétique peut agir comme un interrupteur qui "allume" ou "éteint" les gènes, ce qui peut favoriser la santé ou, lorsque les choses tournent mal, la maladie », conclut Andrew Pospisilik. Plus d'un milliard de personnes sont en obésité dans le monde. Ces résultats proposent une vision nuancée de cette maladie et l'opportunité de la diagnostiquer de façon plus précise.

Cannelle : Un ingrédient pour réduire la glycémie chez les prédiabétiques ?

En plus d'être délicieuse, la cannelle semble posséder bien des bénéfices pour la santé. Une étude suggère qu'elle pourrait notamment aider à réduire le taux de sucre dans le sang des personnes prédiabétiques. Le prédiabète est un trouble de la glycémie précédant le diabète de type 2. Encore peu dépisté aujourd'hui, il toucherait pourtant environ 6 % des Français et sa détection précoce pourrait éviter des complications plus avancées sur le long terme. Le prédiabète se caractérise par une hyperglycémie dite modérée, c'est-à-dire un taux de sucre dans le sang supérieur à la moyenne recommandée, mais encore en dessous de la limite inférieure du diabète. Associé à l'obésité, il peut être réduit voire évité grâce à une activité physique régulière et une alimentation équilibrée.

La cannelle pour lutter contre le prédiabète ?

Une nouvelle étude menée sur 51 sujets prédiabétiques suggère que la cannelle pourrait aider à réduire le taux de glycémie chez ces personnes. « Notre étude de 12 semaines démontre les effets bénéfiques de la présence de la cannelle dans l'alimentation pour stabiliser la glycémie chez les participants prédiabétiques », commente Giulio R. Romeo, auteur principal de l'étude, parue dans la revue Journal of the Endocrine Society. « Ces résultats justifient la poursuite d'études plus longues et plus conséquentes, destinées à établir si la cannelle peut réduire le risque de développer du diabète de type 2 sur le long terme. »

GHAZA

L'entité sioniste poursuit son agression génocidaire



L'entité sioniste poursuit son agression génocidaire contre Ghaza, au mépris des deux résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu et des injonctions de la CIJ.

Au moins deux civils palestiniens ont été tués, dimanche dans un bombardement mené par les avions de combat d'occupation sur la ville de Ghaza, rapporte l'agence de presse Wafa. Dans la nuit de samedi à dimanche, plusieurs Palestiniens sont morts et d'autres sont blessés dans des tirs de missiles, d'artillerie et des véhicules militaires de l'entité sioniste contre diverses zones de la bande, selon l'agence presse Wafa.

Trois dépouilles récupérées à Rafah

L'agence de presse palestinienne a rapporté que des équipes de secours ont

récupéré les dépouilles de trois martyrs et plusieurs autres blessés après une frappe aérienne de l'occupant sioniste. Wafa a relevé que les opérations de recherche se poursuivaient pour retrouver les personnes toujours portées disparues sous les décombres.

Au nord de la ville, au moins six Palestiniens sont morts en martyrs lorsque des avions de combat de l'entité sioniste ont visé une maison dans le quartier de Sheikh Radwan, poursuit la même source. Par ailleurs, les attaques aériennes de l'armée sioniste ont visé le camp de réfugiés de Nuseirat, dans le centre de la bande, tandis que des bombardements d'artillerie ont ciblé, dans la même nuit, les camps de réfugiés de Bureij et de Maghazi.

Bombardements sur plusieurs autres zones

Dans le camp de Nuseirat, quatre Palestiniens ont été blessés lors du bombardement d'une maison et ont été évacués à l'hôpital Al Awda du même camp, précise Wafa. Au centre de Ghaza, 6 Palestiniens, dont deux enfants, sont

tombés en martyrs lors d'une frappe aérienne ayant visé une maison dans la ville de Zawaida.

Au sud de la ville, trois Palestiniens ont été blessés lorsque les forces d'occupation ont pris pour cible les bâtiments de la poste et du ministère de l'Intérieur à Khan Younés.

38.153 martyrs depuis le 7 octobre dernier

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande s'est alourdi, hier, à 38.153 martyrs et 87.828 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont annoncé les autorités palestiniennes de la santé ajoutant qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, les forces de l'occupation empêchant les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

L'agression sauvage contre l'enclave palestinienne a, également, entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

CLUB DES PRISONNIERS PALESTINIENS

La torture des détenus dans les prisons sionistes n'a pas cessé

Le Club des prisonniers palestiniens a déclaré, dimanche, que la politique sioniste de torture des détenus depuis le 7 octobre n'avait pas changé, appelant à une enquête internationale à ce sujet.

Dans un communiqué relayé par des médias, le club a affirmé que "bien que 275 jours se soient écoulés depuis le génocide (à Ghaza), les témoignages des détenus et des prisonniers sont toujours au même niveau que les témoignages que nous avons reçus au début de la guerre". Il a souligné que parmi ces méthodes, figuraient "le crime de famine et les crimes médicaux, qui ont conduit à la mort en martyrs de dizaines de prisonniers et de détenus".

Le Club a appelé "les Nations unies à ouvrir une enquête internationale impartiale sur les crimes en cours contre les détenus et les prisonniers et les crimes d'exécution sur le terrain", et appelé le

système international des droits de l'Homme à "assumer ses responsabilités nécessaires face à l'intensité de ces crimes".

Il a condamné "le crime d'exécution sur le terrain perpétré par l'armée d'occupation contre quatre prisonniers de Ghaza, qui constitue un nouveau crime de guerre".

"Des dizaines de détenus de Ghaza ont été tués, que ce soit dans des prisons et des camps, ou en les exécutant sur le terrain, tandis que l'occupation continue de cacher l'identité de dizaines de détenus de Ghaza qui ont été détenus dans des prisons et des camps, dans le cadre du crime de disparition forcée dont ils sont victimes", a soutenu le Club des prisonniers palestiniens.

Il a souligné que le nombre total de prisonniers dans les prisons sionistes atteignait 9.700 début juillet, dont 3.380 détenus administratifs (sans inculpation ni

procès).

Depuis le début de son agression contre la bande de Ghaza le 7 octobre, l'armée sioniste a arrêté des milliers de Palestiniens, dont des femmes et des enfants.

Selon des témoignages antérieurs de prisonniers libérés, les autorités sionistes commettent des "violations graves" contre les prisonniers palestiniens, tandis qu'une forte diminution de leur poids et de leur capacité de concentration a été observée en raison de leurs souffrances dans les prisons.

Depuis le 7 octobre dernier, l'entité sioniste mène une guerre génocidaire contre Ghaza, qui a fait plus de 125.000 martyrs et blessés palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 personnes disparues au milieu de destructions massives et de famine qui a coûté la vie à des dizaines d'enfants.

EN SOLIDARITÉ
AVEC LES PALESTINIENS

Manifestations massives dans plusieurs villes du monde

De nombreuses capitales et villes du monde ont été témoins, ce samedi, de manifestations massives dénonçant l'agression sioniste en cours contre la bande de Gaza et en solidarité avec le peuple palestinien. Des centaines de milliers de personnes ont participé aux manifestations organisées dans la capitale britannique, Londres, dans les villes danoises d'Aarhus, à Stuttgart et à Düsseldorf, en Allemagne, dans la capitale Berlin, à Uppsala en Suède, à Utrecht aux Pays-Bas, ainsi qu'à Malaga et Pamplona en Espagne, en soutien au peuple palestinien en exigeant la fin de l'agression sioniste contre la bande de Gaza et l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande.

Les manifestants ont brandi des drapeaux et des banderoles palestiniennes dénonçant les crimes commis par l'occupation sioniste. Les participants ont appelé à la fin des deux poids deux mesures dans la poursuite de l'occupation pour ses massacres contre le peuple palestinien, en particulier les enfants, et ont condamné le génocide dans la bande de Gaza. Depuis le 7 octobre 2023, l'occupation sioniste a lancé une agression dévastatrice contre la bande de Gaza, faisant plus de 38.000 martyrs, plus de 87.000 blessés et créant une catastrophe humanitaire sans précédent qui a provoqué le déplacement de plus de 85% de la population de la bande, ce qui équivaut à 1,9 million de personnes.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Au moins 15 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de samedi à dimanche, au moins 15 Palestiniens, dont d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats d'El Khalil, Tobas, Ramallah et El-Qods, soulignent les deux organisations palestiniennes, relevant que les forces d'occupation ont également mené des enquêtes sur le terrain ayant visé un groupe de Palestiniens de la ville de Silwad, Ramallah.

L'occupant sioniste continue de procéder à des raids et à des harcèlements généralisés, accompagnés de passages à tabac et de menaces contre les détenus et leurs familles, en plus d'actes de sabotages et de destruction des maisons des Palestiniens, souligne le communiqué. Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à 9.550, précise également le communiqué, notant que ce total comprend ceux qui ont été arrêtés à leur domicile, aux postes de contrôle militaires ainsi que ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression et ceux qui ont été retenus en otage.

PARA-ATHLÉTISME/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE

Le MC Alger, Aurès Tahadi Batna et Machaal Bir Mourad-Raïs fidèles à la tradition

Les clubs handisport du MC Alger, Aurès Tahadi Batna et Machaal Abtal Bir Mourad-Raïs ont été, une nouvelle fois, fidèles à la tradition, en s'adjugeant les trois premières places du Championnat d'Algérie de para-athlétisme, saison 2023-2024, organisé au stade du complexe sportif Miloud-Hadefi à Oran.

Dominant des compétitions depuis des années déjà, le MC Alger s'est adjugé le titre national en totalisant 103 médailles, dont 59 en or et 12 argent, devant le club Aurès Tahadi Batna avec une moisson de 53 médailles, dont 38 or et 8 argent, et Machaal Abtal Bir Mourad-Raïs avec 31 au total dont 22 or et 6 argent. Dans une enceinte sportive aux normes internationales, les athlètes du MC Alger dont plusieurs internationaux, des champions du monde et paralympiques, ont fait razzia lors d'un championnat qui a drainé plus de 500 athlètes des deux sexes issus de 72 clubs.

Le tableau final des médailles a été identique à celui des années précédentes, avec les mêmes clubs qui reviennent à la charge, sauf, que cette fois-ci, plusieurs clubs ont émergé avec de jeunes talents, à l'image de ceux de l'équipe handisport de Bejaia (BRH) qui a terminé, 4e position avec un



total de 37 médailles dont 19 or et 10 argent. "On est fier des performances de nos athlètes et du titre national remporté pour la énième fois. Mais le goût du sacre de cette année est un peu spécial et a une autre saveur, puisqu'il intervient dans des circonstances spéciales pour nos athlètes et techniciens qui ont souffert avec les problèmes que le Mouloudia a connus", a indiqué l'entraîneur Taha Salhi, rendant un grand hommage au directeur sportif et responsable de la section handisport du MCA, El Hadi Mehani à qui revient aussi, le mérite des résultats et performances réalisés. Le Championnat national d'Oran a clôturé la saison para-athlétisme et est inter-

venu après plusieurs meetings nationaux qui servaient d'étape préparatoire et de qualification pour les athlètes, même internationaux. De son côté et fidèle à sa tradition, le club d'Aurès Tahadi Batna s'est aussi distingué avec une 2e place méritée, grâce à ses 25 athlètes dont plusieurs filles et de jeunes talents.

"Je suis comblé par la moisson que mon club a remporté lors du national d'Oran et, en même temps, très optimiste pour l'avenir du para-athlétisme à Aurès Tahadi Batna, un club qui a de tout temps, laissé son empreinte lors des compétitions nationales et internationales. Notre club reste toujours un pôle sportif par excellence dans l'Est du pays et cela nous rend encore très fiers de pouvoir alimenter nos équipes nationales d'athlètes de haut niveau", a déclaré, à l'APS, le coach du club et également entraîneur national, Cherif Benmoussa. Le Championnat national d'Oran a clôturé la saison para-athlétisme et est intervenu après plusieurs meetings nationaux qui servaient d'étape préparatoire et de qualification pour

les athlètes, même internationaux. Interrogé sur l'organisation et le niveau technique en général, le technicien Benmoussa a relevé avec satisfaction les prestations des athlètes internationaux, mais aussi le niveau qu'il a qualifié d'"excellent" chez certaines classes, à l'image de celles des 36 et 38 (courses ou concours).

Néanmoins, le technicien a déploré "quelques manquements au niveau de l'arbitrage" où certains arbitres n'ont pas encore assimilé certains règlements en para-athlétisme, d'où sa proposition "d'organiser, pour les compétitions futures et avant chaque grand événement, une journée de sensibilisation sur les règles de l'arbitrage en para-athlétisme".

Pour sa part, le directeur de l'organisation sportive (DOS), Ait Said Mansour a relevé "la bonne organisation logistique et technique du Championnat au stade Miloud-Hadefi, ce qui constitue une première pour le handisport".

Ces joutes ont été marquées aussi par la présence d'un délégué technique du Comité Paralympique international (IPC) pour valider les résultats des sportifs disposant d'une licence internationale, et qui est reparti avec une très bonne impression".

Il y a lieu de relever sur le plan de la prise en charge médicale des athlètes et participants au Championnat, l'apport de l'entreprise "Rayan Healthcare" du domaine médical, qui a consacré six équipes médicales avec tout l'arsenal nécessaire, sous l'autorité du médecin fédéral, Docteur Abderrahmane Ghlaïmi. L'édition 2024 du Championnat d'Algérie para-athlétisme a permis, comme de coutume, l'émergence de certains jeunes talents, qui ont confirmé tout le bien que les techniciens pensaient d'eux, au sujet de leurs potentialités techniques, à l'image des athlètes du club Handisport de Béjaïa, Aurès Tahadi Batna et MC Alger, entre autres.

PUBLICITE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية البويرة
دائرة الأخضرية
بلدية قرومة
رقم : 04 / 2024

- وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية -

طبقاً لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم في هذا اليوم 03 جوان 2024 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في

2023/11/27 المتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية المسماة:

الجمعية الدينية لمسجد بلال بن رباح بقرية عبد النور بومقران .

المسجلة تحت رقم 2023/10 بتاريخ 2023/09/21.

الكائن مقرها ب: قرية عبد النور بومقران بلدية قرومة دائرة الأخضرية ولاية البويرة.

بترأسها السيد: بومدران جمال المولود بتاريخ: 1980/10/20 بتأبلاط.

وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقاً لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

Midi Libre n° 5052 - Lundi 8 juillet 2024

ATHLÉTISME

L'Algérien Bilal Tabti qualifié aux JO de Paris

Tabti s'est qualifié aux Jeux Olympiques 2024 de Paris, grâce à son classement mondial publié hier par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Tabti (3000 m steeple) a pu obtenir son billet qualificatif aux JO grâce à sa 63e place au classement de l'instance mondiale avec un total de 1.186 points. Le médaillé d'or aux Jeux méditerranéens 2022 d'Oran est le 8e athlète algérien qualifié au rendez-vous olympique de Paris, après Djamel Sedjati (800 m), Mohamed-Ali Gouaned (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed Taher Yasser Triki (triple saut), Amine Bouanani (110 m haies), Oussama Khennoussi (lancer du disque) et Zahra Tatar (lancer du marteau). 46 athlètes algériens ont validé leur billet pour les JO 2024, toutes disciplines confondues.

Les athlètes algériens qualifiés aux JO :

Athlétisme (8) : Djamel Sedjati (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed-Ali Gouaned (800 m), Mohamed Taher Yasser Triki (triple saut), Amine Bouanani (110m haies), Oussama Khennoussi (lancer du disque), Zahra Tatar (lancer du marteau), Bilal Tabti (3000m steeple).
Aviron (2) : Sid Ali Boudina (Skiff poids léger), Nihad Benchadli (Skiff poids lourds)
Canoe-kayak (1) : Caroll Bouzidi (kayak

slalom)

Cyclisme (2) : Nesrine Houili, Yacine Hamza
Badminton (double mixte) (2) : le duo algérien Koceila et Tanina Maameri.

Boxe (5) : Roumaïssa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg) et Imane Khelif (66 kg) Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg)

Tir Sportif (3) : Houda Chaabi, Samir Bouchireb, Koceila Adoul

Gymnastique (1) : Kaylia Nemmour

Escrime (5) : Salim Haroui (fleuret masculin), sabre féminin par équipe (quatre athlètes)

Luttes associées :

Lutte Gréco-romaine (5) : Abdelkarim Fergat (60 kg), Ishak Ghaïou (67 kg), Abdelkrim Ouakali (77 kg), Bachir Sid Azara (87 kg), Fadi Rouabah (97 kg)

Lutte libre (1) : Fateh Benferdjallah (86 kg)
Lutte féminine (2) : Ibtissem Doudou (50 kg), Chaima Fouzia Aouissi (57 kg)

Voile (1) : Ramy Boudrouma (IQ Foil)

Haltérophilie (1) : Walid Bidani (+102 kg)
Tennis de table (2) : Mehdi Bouloussa, Lynda Loghraïbi.

Judo (3) : Amina Belkadi (-63 kg), Driss Messaoud (-73 kg), Mehdi Lili (+100 kg).

Natation (2) : Djaouad Syoud, Nesrine Medjahed.

SHERLOCK HOLMES



20h25

TMC

Sherlock Holmes et le docteur Watson parviennent à empêcher le meurtre d'une jeune femme. Ils arrêtent le responsable : Lord Blackwood. Ce dernier est condamné à être pendu. Bientôt, Watson annonce à son ami qu'il envisage de se ranger et d'épouser la jeune Mary. Holmes a du mal à se faire à cette nouvelle. Il rend visite à Blackwood en prison. Ce dernier lui annonce qu'il reviendra de l'au-delà pour continuer à tuer. L'enquêteur mythique se voit agréablement revisité grâce à une mise en scène vitaminée et des comédiens joyeusement cabotins.

SPINNERS LE CHOC DES MONDES



20h10

CANAL+

Damien et ses hommes mettent au point le plan pour l'attaque du fourgon blindé. Ethan étant le meilleur pilote du clan se trouve contraint de participer au braquage. L'adolescent rend visite à sa mère qui été hospitalisée après avoir fait un malaise. Après avoir passé un accord avec les deux inspecteurs de l'antigang, Ethan leur donne toutes les informations concernant la préparation de l'attaque du fourgon. La tension monte d'un cran et le suspense avec dans cet épisode qui rebat astucieusement les cartes grâce à des rebondissements surprenants...

L'ART DU CRIME LE CODE DELACROIX



20h10

2

Un informaticien de 40 ans, grand amateur du peintre Eugène Delacroix, est retrouvé assassiné dans les toilettes du musée du Louvre, après avoir admiré longuement son célèbre tableau « La Liberté guidant le peuple ». Simon, un adolescent aux facultés mémorielles extraordinaires, a été témoin du drame mais n'a pas vu le visage du meurtrier. Chargée de l'enquête avec le capitaine de police Antoine Verlay, l'historienne de l'art Florence Chassagne apprend que le tableau tant admiré par la victime doit être décroché et transporté pour une exposition au Japon.

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE



20h10

3

Paris 1930. Paul n'a toujours eu qu'un seul et même horizon : les hauts murs de l'orphelinat, sévère bâtisse de la banlieue ouvrière parisienne. Confié à une joyeuse dame de la campagne, Célestine et à son mari, Borel, le garde-chasse un peu raide d'un vaste domaine en Sologne, l'enfant des villes, récalcitrant et buté, arrive dans un monde mystérieux et inquiétant, celui d'une région souveraine et sauvage. Nicolas Vanier signe un joli livre d'images, où François Cluzet campe un personnage truculent.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

FRENCH CONNECTION



19h55

arte

À New York, Jimmy Doyle, dit Popeye, et Buddy Russo, deux policiers des narcotiques aux méthodes pour le moins musclées, tentent de remonter la filière française par laquelle transitent des quantités importantes d'héroïne à destination des États-Unis. Leur enquête les conduit bientôt dans une boîte de nuit, où ils repèrent un couple, les Boca, en train de discuter avec des membres de la mafia impliqués dans le trafic de drogue. Peu de temps après, Popeye apprend d'un informateur qu'une importante cargaison d'héroïne est sur le point d'arriver à New York.

NUS ET CULOTTÉS OBJECTIF : MYSTÈRE



20h00

5

Nans et Mouts reprennent la route en direction de l'arrière-pays Niçois pour un nouveau voyage insolite. S'ils partent sans vêtements et sans argent comme d'habitude, cette fois-ci, Mouts n'est pas au courant de leur objectif : déposer un trésor dans la Méditerranée. Sur leur route, ils font la rencontre de Pauline, la jeune masseuse en recherche de liberté, Daniel, qui a perdu sa maison dans un feu ou encore Zoé qui va apprendre aux deux aventuriers la plongée et l'apnée pour atteindre les fonds marins. S'il leur faut encore trouver ce qu'ils vont déposer dans la mer, ils s'aperçoivent que le meilleur trésor n'est pas forcément matériel.

GRANDS DÉPARTS : IMMERSION DANS UNE AIRE D'AUTOROUTE



20h10

6

L'aire d'autoroute est un passage obligé pour tous les vacanciers, qui s'y arrêtent pour déjeuner ou se reposer. Celle de Lançon-Provence, dans les Bouches-du-Rhône, est la plus fréquentée d'Europe. Olivier Maunoury y gère six établissements de restauration. De son côté, Brigitte doit maintenir les toilettes propres. Françoise Liégeois, 59 ans, quant à elle, tient la station service. Pendant ce temps, les adjutants, Lothe et Delmotte, veillent à la sécurité des lieux. Enfin, Sébastien, patrouilleur, sillonne le secteur pour aider les visiteurs imprudents.

CRIMES DU SANG DANS LE LIMOUSIN



20h05

Chérie 25

L'émission apporte 2 affaires criminelles exceptionnelles. L'enfant caché de Brignac. D'origine portugaise, parents de 3 enfants, Angela et Domingos mènent en apparence une vie tranquille dans une bourgade. Pourtant, Angéla cache un secret qui fait monter la tension et l'angoisse dans la région. La fusillade de Guéret. Ayant purgé sa peine pour avoir agressé sexuellement sa demi-sœur, Kevin, 24 ans, ressaisit sa vie auprès de sa grand-mère. Mais le 14 juillet 2016 il est abattu d'une balle dans la tête. La mère de Kevin livre son témoignage bouleversant.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:40
Dohr	12:53
Asr	16:43
Maghreb	20:07
Icha	21:51

IRAN

LE PRÉSIDENT IRANIEN ÉLU PRÊTERA SERMENT DÉBUT AOÛT

Le président iranien élu, Massoud Pezeshkian, prêtera serment devant le Parlement début août en tant que neuvième président de la République islamique, selon les médias d'Etat repris par l'APS.

Lors du second tour de la présidentielle de vendredi dernier, Massoud Pezeshkian s'est imposé face à son adversaire conservateur, Saïd Jalili, ancien négociateur en chef sur le nucléaire iranien et Secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale. Il a été élu président 42,4% des voix, alors que Jalili a obtenu 38,6% des votes. Ce scrutin a été organisé suite à la mort du président, Ebrahim Raïssi, dans un accident d'hélicoptère le 19 mai dernier.

15 jours pour présenter des ministres

« La cérémonie d'investiture du président aura lieu le 4 ou 5 août », rapporte, dimanche, l'agence de presse officielle iranienne *Irna*, citant Mojtaba Yosefi, membre de la présidence du Parlement. Il



aura ensuite « 15 jours pour présenter des ministres pour un vote de confiance ».

La cérémonie d'investiture doit avoir lieu après l'approbation officielle de l'élection de Massoud Pezeshkian par le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, précisent les mêmes sources.

Pezeshkian promet son soutien inébranlable à l'unité

Le nouveau président iranien déclaré, dans un message post électoral, rendu public samedi dernier, que la coopération des citoyens est essentielle pour parcourir le chemin difficile qui s'étend devant eux, promettant son soutien inébranlable à l'unité. « Le chemin difficile qui s'étend devant nous ne sera pas facile sans votre coopération, votre empathie et votre confiance », a-t-il dit à l'adresse du peuple iranien.

La communauté internationale félicite le nouveau président

La communauté internationale a félicité le nouveau président iranien, le réformateur Massoud Pezeshkian, qui a remporté le second tour de la présidentielle organisé vendredi dernier.

Dans ce cadre, le président chinois, Xi Jinping, a souligné, dans sa lettre de félicitations, que Pékin et Téhéran « jouissaient d'une longue histoire d'échanges

amicaux », et que les relations bilatérales connaissent « un développement sain et régulier depuis l'établissement des liens diplomatiques entre les deux pays il y a plus d'un demi siècle ».

La Russie compte renforcer la coopération avec l'Iran

Pour sa part, le président russe, Vladimir Poutine, a envoyé un message de félicitations au président élu iranien. Il a indiqué, dans ce texte, que la Russie « comptait renforcer la coopération avec l'Iran dans tous les domaines », selon l'agence Interfax.

Les pays arabes

Les pays arabes du Golfe félicitent

Le roi d'Arabie saoudite, Salmane ben Abdelaziz, a félicité, dans un message, le président élu iranien, soulignant sa volonté de « poursuivre la coordination et la concertation (entre les deux pays) afin de renforcer la paix et la sécurité régionales et internationales ».

Le royaume d'Arabie saoudite et la République islamique d'Iran ont repris leurs relations diplomatiques, en mars 2023, après sept ans de rupture, dans le cadre d'un accord négocié par la Chine. D'autres pays arabes voisins de l'Iran, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis, Bahreïn et Oman ont également adressé leurs félicitations au président iranien élu. La Syrie et l'Irak souhaitent renforcer leurs relations avec Téhéran

Le président syrien, Bachar al Assad, a lui aussi félicité le nouveau dirigeant iranien. Il a souligné « l'engagement de la Syrie à renforcer les relations stratégiques avec l'Iran » et a souhaité au président élu « du succès dans toutes les entreprises qui préservent la sécurité, la stabilité et la résilience de l'Iran », selon l'agence de presse officielle syrienne Sana.

De même, Abdul Latif Jamal Rashid, président de l'Irak, a félicité le nouveau président iranien. Dans un message sur son compte X, Rashid a également évoqué la volonté de Baghdad de renforcer les relations bilatérales avec Téhéran, conformément aux intérêts des deux pays et des nations voisines.

DRAME À ANNABA

UNE JEUNE FILLE CHUTE DU 4^E ÉTAGE

Une jeune fille, âgée de 18 ans, a fait une chute depuis le quatrième étage de l'immeuble où elle réside, dans la cité des 550 logements de Bouzaâroura, El Bouni (wilaya d'Annaba) pour des raisons qui demeurent encore obscures. Alertés, les agents de la Protection civile se sont déplacés sur les lieux vers 14h30 pour

constater le décès de la victime. La dépouille mortelle transférée à la morgue du Centre hospitalo-universitaire Ibn Rochd d'Annaba. Les agents de la Sûreté de daïra El Bouni ont ouvert une enquête, afin de déterminer les circonstances de ce drame ayant mis la population de Bouzaâroura en consternation et émoi.

SEAAL

Coupure d'eau dans 19 communes

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) annonce une perturbation dans la distribution d'eau potable, impactant plusieurs communes du lundi au mercredi.

Dans un communiqué publié hier matin sur sa page Facebook, la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger informe ses clients qu'en raison de travaux de maintenance périodiques sur la station de dessalement d'eau de mer de Fouka, une perturbation dans la distribution de l'eau potable est prévue du lundi 8 juillet 2024 au mercredi 10 juillet 2024.

Ces travaux entraîneront une réduction de la production de 40.000 m³ d'eau par jour. Les communes concernées par cette perturbation sont :

Wilaya d'Alger :

- Nouvelle ville de Sidi Abdellah
- Staoueli
- Aïn Benian
- Chéraga (Cité 602 logements, Les Dunes et Bouchaoui El Bahri)
- Mahelma
- Zeralda
- Soudania
- El Hammamet

Wilaya de Tipasa :

- Koléa
- Douaouda
- Fouka
- Attatba
- Chaïba
- Bou Ismaïl
- Aïn Tagourait
- Bouharoun
- Khémisti
- Sidi Rached
- Tipaza

La Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (Seaal) tient à informer ses clients que les perturbations dans la distribution d'eau potable, dues à des travaux de maintenance sur la station de dessalement de Fouka, seront temporaires

OMRA

Les agences de tourisme et de voyages

invitées à s'inscrire via le portail algérien Les agences de tourisme et de voyages invitées sont invitées par l'ONPO à s'inscrire via le portail algérien de la Omra. Les agences désirant organiser l'activité de la Omra pour l'année 1446 de l'Hégire sont invitées à s'inscrire et à retirer le cahier des charges relatif à cette opération via le portail algérien de la Omra, à compter de ce dimanche, via le portail algérien bawabetelomra.dz, du 7 juillet au 12 septembre 2024. Les autorisations seront délivrées selon les rendez-vous fixés à travers le portail de la Omra, a précisé l'ONPO dans son communiqué.

ZAKAT

Le Nissab fixé à 1 105 000 dinars

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakf a fixé la valeur du seuil de la Zakat (nissab) pour l'année hégirienne 1446, à 1 105 000 dinars.

La Zakat (l'aumône légale) correspond au quart du dixième, soit 2,5% de toute valeur (argent et offres commerciales) ayant atteint le Nissab au terme d'une année. Le ministère de tutelle met à la disposition des personnes devant payer ce dû, des comptes CCP au nom de l'Office nationale des wakfs et de la zakat, et ce pour « assurer la collecte et la distribution organisées et équitables de la Zakat ».